FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES RÉÉDUCATEURS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 janvier 2024

La FFMKR salue les nominations de Gabriel Attal et Catherine Vautrin, et les appelle à faire confiance aux kinésithérapeutes

La Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR), premier syndicat de la profession, salue les nominations de **Gabriel Attal** en tant que Premier ministre et de **Catherine Vautrin** en tant que ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Catherine Vautrin, nommée à la tête d'un large portefeuille, pourra coordonner une action décloisonnée entre les sujets d'accès aux soins, de Bien-vieillir et de prévention. La FFMKR sera ainsi attentive au fait que ce grand périmètre serve une vision globale du soin, et non un délaissement des politiques sanitaires.

Gabriel Attal, connaisseur des sujets sanitaires, devra depuis Matignon réaliser des arbitrages importants en faveur de la santé publique, et permettre de dégager une vision pluriannuelle pour les politiques et dépenses de santé.

Lors des prochains mois, les défis à relever pour l'accès aux soins des Français seront nombreux. La FFMKR, force de propositions, attend que le nouveau Gouvernement fasse confiance aux kinésithérapeutes afin de déployer des politiques sanitaires ambitieuses. En matière de Bien-vieillir, de prévention, d'activité physique adaptée ou encore de réduction de la pression sur la médecine de ville et l'hôpital, les kinésithérapeutes représentent une chance pour la population - à condition de leur permettre de déployer pleinement leurs compétences. En ce sens, les promesses de confiance envers les professionnels de ville doivent être tenues et appliquées.

De façon précise, la FFMKR attend que le Gouvernement agisse rapidement en prenant des mesures concrètes :

- permettre l'accès direct aux kinésithérapeutes, sans prescription médicale ;
- permettre aux kinésithérapeutes de prescrire de l'activité physique adaptée ;
- avancer vers la reconnaissance de la kinésithérapie comme profession médicale à compétences définies.

Plus largement, la FFMKR attend du nouveau Gouvernement qu'un véritable cap soit fixé pour la santé, en concertation avec les acteurs. Ce cap devra nécessairement s'appuyer sur une logique pluriannuelle, ainsi que sur une réforme de l'outil conventionnel, qui doit être renforcé afin de mieux répondre aux enjeux professionnels et d'accès aux soins et à la prévention.

La FFMKR demande à être reçue dans les meilleurs délais par le Premier ministre et la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, leur formule ses vœux de succès dans leurs fonctions, et les assure de sa ténacité dans sa mission de défense et de promotion de la kinésithérapie.